



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DE HAUTE NORMANDIE REUNION DU 11 JANVIER 2010

Étaient présents : Hélène FORTIN, Serge FORTIN, Denise GENEL, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Monique MONTIER, Dominique ROUSSEL, Charles BRASSART (CODEP 76) et Monique LORIDE (CODEP 27),
Sont excusés : André LENOBLE, Martine PEREZ

Patrice LEGAL, Président ouvre la séance à 18h45, et fait circuler les courriers et cartes de vœux reçus par la ligue de Haute Normandie à l'occasion de l'année nouvelle. Il note la forte progression des vœux électroniques. Il y a répondu au nom du comité directeur.

1 – Courriers reçus :

- ❖ notification du jugement du 10 novembre 2009 reçu le 10 décembre 2009 déboutant Monsieur COLBOSC dans son procès contre la ligue de Haute Normandie et le condamnant à régler tous les frais de justice.
- ❖ Notification relative au départ du Directeur départemental et régional de la jeunesse et des sports. Actuellement aucune information n'est donnée sur le nom de son successeur.

2 – Participation aux différentes réunions

- ❖ Le 28 novembre 2009 : Dominique ROUSSEL a assisté à l'assemblée générale du GTR. Il a été très impressionné par la tenue de cette réunion et par les modalités de communication utilisées (utilisation de vidéoprojecteur notamment).
Le dynamisme du club est notable et renforcé grâce à la mise en place d'un challenge interne au club qui est très motivant pour les adhérents.
- ❖ Les 5 et 6 décembre 2009 s'est tenue l'assemblée générale de notre fédération. La Ligue était représentée par Hélène et Serge FORTIN, Patrice LEGAL et Dominique ROUSSEL. De nombreux cyclotouristes haut-normands avaient fait le déplacement. Après un tour de table, il en ressort que cette assemblée empreinte de classicisme a été assez peu en phase avec leurs attentes. Certains s'interrogent même sur l'utilité de leur présence. Le nombre d'invités sans droit de vote étant plus important que le nombre d'élus pouvant influencer sur les décisions prises, il y a peu d'intervention de qualité rendant de ce fait la réunion assez monotone. De plus, aucun effort exceptionnel de présentation et de mise en valeur des récipiendaires des différentes récompenses n'est fait malgré des moyens humains importants au siège fédéral. Hélène FORTIN souligne l'absence totale de respect du formalisme lors de la présentation du bilan financier. Le commissaire aux comptes n'a d'ailleurs même pas lui-même soutenu son rapport.
- ❖ Parmi les divers ateliers 2 ont retenu l'attention des participants.
 - Le développement durable : nous devons nous efforcer d'y contribuer en prônant à nos cyclos d'aller aux manifestations à vélo plutôt qu'en véhicule.
 - Les économies sur deux postes principaux :



La reprographie. S'ensuit un échange car il semble que ce dernier point soit surtout la possibilité pour la structure fédérale de faire des économies sur le compte des clubs. Le transfert de charges causé par l'envoi systématique de supports dématérialisés, qui oblige nos clubs à avoir ordinateur, imprimante et connexion internet. Cela est assez mal ressenti. Certains clubs de l'Eure n'ont toujours pas reçu leur dossier d'affiliation.

La limitation à 3 des exemplaires du « où irons-nous ? » est l'illustration assez éloquentes de ces restrictions. Même si chacun s'accorde sur la nécessité d'éviter les gaspillages, l'absence de concertation dans la prise de décision provoque beaucoup de réactions négatives. De plus, le tout électronique risque de faire supporter des frais lourds d'équipement ou de reprographie aux structures afin d'informer l'ensemble de leurs membres.

Les frais de déplacement. Patrice LEGAL met en évidence la difficulté pour certains élus de participer aux réunions si des restrictions trop drastiques et surtout mal expliquées devaient continuer.

Monique LORIDE s'informe sur les modalités de remboursement des frais perçus par les participants car elle a des difficultés pour faire prendre en charge les dépenses engagées par son suppléant. La fédération n'utilisant pas les mêmes barèmes suivant la situation des participants, elle va intervenir pour obtenir des informations plus précises.

Dominique ROUSSEL regrette la rapidité avec laquelle s'est déroulée la remise des récompenses. Il est dommage aussi que tous les récipiendaires ne soient pas traités avec les mêmes égards (exemple le ruban bleu), certains ayant bénéficié d'hommage très disproportionnés par rapport aux autres. Par ailleurs, le peu de place accordée au VTT est assez décevant pour une priorité fédérale d'autant que cette activité attire de plus en plus les jeunes et moins jeunes.

- ❖ Le 12 décembre 2009 : Monique MONTIER a assisté à l'assemblée générale du Club d'Allouville-Bellefosse. Le club est très actif. Les adhérents ont demandé que la ligue veille à ce que les cartons du Trophée Haut Normand soient proposés lors de chacune des manifestations labellisées. La secrétaire a été très sensible à la gentillesse des adhérents et de l'encadrement du club lors de cette réunion.
- ❖ Le 12 décembre 2009 : Patrice LEGAL accidenté a dû décommander sa participation à l'assemblée générale du Cyclo Dieppois.
- ❖ Le 10 janvier 2010 : s'est tenue l'assemblée générale du cyclo club d'EVREUX. Avec 200 adhérents, ce club représentant 15% des effectifs de la ligue de Haute Normandie fait preuve d'un panel d'activités remarquables. Les adhérents participent massivement aux randonnées extérieures. Cette année des cyclotouristes à VTT ont organisé des voyages itinérants.

3 –Assemblée générale de la ligue :

- ❖ Assemblée 2010 : elle aura lieu à Cany-Barville le 28 novembre.
- ❖ Bilan de l'assemblée Générale de la ligue 2009 : elle s'est bien déroulée et des interventions pertinentes ont animé les débats.

- le représentant de la FFCT s'est peu impliqué lors de la réunion, répondant très succinctement aux questions posées, notamment par la présidente du CODEP 27,
- l'absence des récompenses à remettre aux participants a été regrettable et regrettée,
- le comité directeur veillera à ce que la présentation soit modernisée et les rapports illustrés avec des graphiques et des photos.
- grâce au rapprochement entre Fabien ROBERT du CODEP 76 et Dominique ROUSSEL, le rapport d'activités a été plus complet même si quelques oublis ont été signalés par les participants. Une collaboration encore plus étroite devrait permettre que les 2 bases de données puissent être combinées afin d'éviter une saisie fastidieuse et source



d'erreur. Cependant le correspondant du CODEP 27 sera associé aux réunions d'harmonisation afin que soit mis en place un outil encore plus fonctionnel.

- une suggestion : il pourrait être demandé aux organisateurs de manifestations de communiquer directement les statistiques de participants, d'origine géographiques etc. à Dominique ROUSSEL ce qui lui évitera d'avoir à recoller les informations disséminées dans les rapports individuels des clubs.

- Patrice LEGAL, Président de la ligue regrette que le Président du CODEP 76 ai publié sur son site une information erronée. Il y est indiqué que les récipiendaires n'ont pas été prévenus de la remise d'une récompense. Or les personnes distinguées ont été invitées même si le but de l'invitation ne leur a pas été communiqué. Charles BRASSART regrette de ne pas avoir été averti du nom des cyclotouristes honorés, et aussi que certaines médailles aient été remises lors de cette assemblée alors qu'il souhaitait que cela se fasse au sein du club. Le président de la ligue rappelle que l'attribution des récompenses de la ligue au sein d'une manifestation spécifique n'empêche nullement les clubs d'honorer leurs adhérents lors d'une seconde manifestation. Monique LORIDE, Dominique ROUSSEL et Michel LINDET, eux même Présidents de clubs approuvent cette suggestion.

- Patrice LEGAL demande à Charles BRASSART de lui transmettre tous les courriers adressés aux clubs de Seine-Maritime au titre du club de la Confrérie des Brevets de France dont il est président.

4 – Affaires financières :

- ❖ La trésorière donne la position des comptes et précise qu'il reste un chèque de 300 € pour le calendrier à récupérer auprès de l'annonceur Vernon-Cycles. (Le chèque a été récupéré dès la fourniture de la facture).
- ❖ le compte courant s'élève à 2315.16 €. La subvention du CR-HN pour l'équipement du développement de la pratique de 1618.38 € a été versée.
- ❖ le livret s'élève à 4898.20€. Les intérêts 2009 ne sont pas encore comptabilisés car pas encore donné par la banque gérant le compte.
- ❖ Le virement de solde des ristournes fédérale 2009 est annoncé et s'élève à 180 €.
- ❖ projets de dépenses :
 - pour le rassemblement jeune du CODEP 27 du 22 au 24 mai, la subvention de 300 € est reconduite, ainsi que la prise en charge de l'achat des tee-shirts.
 - pour la formation PSC1 des 30 et 31 janvier, et recyclage du 13 mars : environ 1000 €
 - pour le critérium régional des jeunes qui aura lieu à Evreux fin avril le cout de repas de 12 € par présent sur la base de 40 jeunes et 20 adultes. Un cadeau sera remis aux participants d'un cout unitaire de 10.00€. Une réunion avec le club organisateur aura lieu lundi 18 janvier. Dominique ROUSSEL fera le point pour s'assurer de la bonne coordination entre Martine PEREZ et le club.

5 – Questions diverses :

- ❖ Trophée Haut Normand : Serge et Hélène FORTIN assureront la mise en place des panneaux et cartons informatifs le 7 Mars à Saint André de l'Eure pour la 1^{ère} manifestation. Une information sera fait auprès des clubs afin de leurs rappeler l'existence de ce trophée qui peut servir de fil rouge pour l'activité d'un club hors de ses bases.
- ❖ Concentration régionale : Serge va contacter le président du club pour faire le point sur les parcours et finaliser l'organisation.
- ❖ Journée de la randonnée : la ligue a reçu un courrier de WESLINE qui fait part de son retrait de l'organisation de cette manifestation à laquelle beaucoup de cyclotouristes et de familles participent. le comité directeur espère qu'un nouvel interlocuteur pourra prendre le relais.
- ❖ La réunion sécurité du CODEP 27 aura lieu le 24 janvier 2010. Michel LINDET représentera la ligue.



- ❖ Il reste environ 200 calendriers non distribués. Certains clubs n'en retirent aucun. Dominique ROUSSEL présente des excuses car le site du CODEP 27 n'y a pas été porté.
- ❖ La question d'une double signalétique route/VTT est portée au débat. Il est convenu de laisser toutes les manifestations suivant l'ordre chronologique, toutes manifestations confondues et de ne surtout pas scinder le cyclotourisme sur route de celui en tout-terrain.
- ❖ Participation à la Foire exposition de Rouen : la tenue d'un stand se pose compte tenu du temps nécessaire au vu du peu de retombées positives. Il est décidé de ne pas y participer.

6 – Calendrier des réunions :

- Lundi 8 mars à 18 H 30 au CRJS de Petit-Couronne
- Jeudi 17 juin à 18 H 30 au CRJS de Petit-Couronne
- Samedi 11 Septembre à 16 heures (si la journée de la randonnée a lieu) ou mardi 14 Septembre à 18 H 30 au CRJS de Petit-Couronne
- Lundi 18 Octobre à 18 H 30 au CRJS de Petit-Couronne pour la préparation de l'assemblée générale du 28/11/10

A 21h 15 la séance est levée, et la galette des rois clôture cette 1^{ère} réunion de l'année 2010.

Monique Montier
Secrétaire de la ligue

